



En exercice : 58
Présents : 43
Votants : 48

Séance du 19 septembre 2022

Le dix-neuf septembre deux Mille Vingt-deux à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 13 septembre 2022, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon,

sous la Présidence

de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEU

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

TRIDON Fabrice, suppléant
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
DALIFARD Alexia, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
/
TISON Hervé, LÉPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
Christophe LANGOUËT, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, BÉZIER Florence, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, PREVOSTO Dominique, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
/
/
JUGÉ Joseph, titulaire
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
/
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
/
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), CHAUVIN Maxime (Ballots), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), MAHIER Aurélie (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), CHADELAUD Gaétan (La Roë), LEFÈVRE Laurent (Quelaines-Saint-Gault), LIVENAIIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), GUINEHEUX Dominique (Saint-Quentin-les-Anges)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brain-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), JULIOT Thierry (La Rouaudière), DERVAL Séverine (La Selle Craonnaise), GUILLET Vincent (Saint-Aignan-sur-Roë),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ
Aurélien MAHIER a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT
Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Christine de FARCY de PONTFARCY
Gaétan CHADELAUD a donné pouvoir à Richard CHAMARET
Norbert LIVENAIIS a donné pouvoir à Patrick GAULTIER

Secrétaire de Séance : Élu Gérard LECOT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2022-09/115 – EAU ET ASSAINISSEMENT

LANCEMENT D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 19 septembre 2022

OBJET 2022-09/115 – EAU ET ASSAINISEMENT
**Lancement d'un schéma directeur d'eau
potable**

M. Richard CHAMARET, Vice-président en charge de l'Eau et Assainissement, expose au conseil communautaire qu'en raison des évolutions en matière d'eau potable du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon, suite au transfert de cette compétence le 1^{er} janvier 2018, la Régie des Eaux et de l'Assainissement souhaite disposer d'un outil prospectif à jour visant à définir sa stratégie pour une gestion optimale de la ressource en eau ainsi que ses infrastructures existantes et à venir.

Cet outil consiste en une étude dite « Schéma Directeur d'Eau Potable » qui, in fine, proposera un programme pluriannuel d'investissements.

Pour celle-ci, la Régie est assistée des services de l'ATDEAU 53. Son coût a été estimé à 80 000 € HT et l'étude a été inscrite aux investissements de cette année (*budget 70020 EAU REGIE*).

Conformément à l'article L2224-7-1 du CGCT, cette étude comprendra :

- Un descriptif détaillé et un diagnostic des ouvrages et des équipements nécessaires à la production, au transport, au stockage et à la distribution d'eau potable.
- Un programme d'actions chiffrées et hiérarchisées visant à améliorer l'état et le fonctionnement de ces ouvrages et ces équipements.
- Une prise en compte de l'évolution de la population et des ressources en eau disponibles sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon.
- Des propositions pour optimiser les échanges d'eau entre les unités de production de la Régie ainsi que pour créer des apports à partir de collectivités extérieures. Cela permettra d'apporter au service une sécurisation optimale, une souplesse d'exploitation et des possibilités de dilution d'eau potable.
- Une évaluation des possibilités d'alimentation de la Communauté de Communes du Pays de Château Gontier-sur-Mayenne à partir de l'usine de la Roche Neuville, dans le contexte où la CCPCG s'interroge sur le maintien ou non de son unité de production d'eau potable dite « de Mirvault ».
- Une analyse des actions visant à maîtriser les risques sanitaires, et à améliorer la fiabilité du réseau (*en concordance avec le PGSSE*).

Considérant la proposition du Conseil d'exploitation en date du 28 juin 2022,

Après avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2022,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- ⇒ **DÉCIDE** de procéder au lancement d'une consultation pour une étude de « Schéma Directeur d'Eau Potable », pour un montant estimé à 80 000 € HT,
- ⇒ **AUTORISE** le Président à solliciter des subventions auprès des divers organismes subventionneurs,
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer les marchés à venir et toutes pièces afférentes à ce dossier.

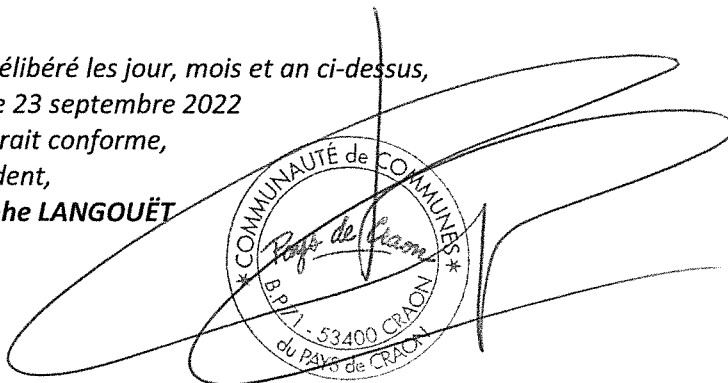
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 23 septembre 2022

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20220919-DELIB202209115-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

